KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Soliha du Tarn - Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Soliha du Tarn - Association
163 Avenue François Verdier
81000 Albi
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PC-SN

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588

KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Soliha du Tarn - Association

Siège social : 163 Avenue François Verdier
81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association Soliha du Tarn,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Soliha du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les modalités retenues pour la vérification de la valeur actuelle des immeubles et pour la reconnaissance du chiffre d'affaires maîtrise d'œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 18 mai 2020

KPMG Audit Sud-Ouest

Patrice Corneille
2020.05.18
11:55:33 +02'00'

Patrice Corneille
Associé

Bilan

EUR

Actif			Exercice 2019			Exercice 2018
			Montant brut	Amort. Ou Prov	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisation Incorporelle	Frais d'établissement			-	
		Frais de recherche et développement			-	
		Concessions, logiciels et droits similaires	84 253	76 590	7 663	12 575
		Fonds commercial			-	
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**84 253**	**76 590**	**7 663**	**12 575**
	Immobilisations corporelles	Terrains	143 292		143 292	143 292
		Constructions	6 309 867	4 000 068	2 309 799	2 008 569
		Inst.techniques, mat.out.industriels	1 413	1 413	-	-
		Autres immobilisations corporelles	220 398	196 222	24 177	27 537
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**6 674 970**	**4 197 702**	**2 477 268**	**2 179 398**
	Immobilisations financières	Participations			-	
		Créances rattachées à des participat.			-	
		Titres immob.activité de portefeuille			-	
		Autres titres immobilisés	16 007		16 007	16 007
		Prêts			-	832
		Autres immobilisations financières	2 983		2 983	2 983
		Total	**18 990**	-	**18 990**	**19 822**
Total		I	**6 778 212**	**4 274 292**	**2 503 920**	**2 211 794**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnem.				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
	Avances et acptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	111 792	41 670	70 122	157 339
		Autres créances	169 212		169 212	164 118
		Total	**281 004**	**41 670**	**239 334**	**321 457**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement			-	
		Instrument de trésorerie				
		Disponibilités	891 484		891 484	946 382
		Charges constatées d'avance	6 061		6 061	2 471
Total		II	**1 178 549**	**41 670**	**1 136 879**	**1 270 309**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
Total de l'actif		(I+II+III+IV+V)	**7 956 761**	**4 315 961**	**3 640 800**	**3 482 103**

Bilan

EUR

Passif (avant répartition)			Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs	1 030 348	1 028 752
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau		
		Résultat de l'exercice	- 3 602	1 595
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecart de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	725 195	795 313
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
Total		**I**	**1 751 940**	**1 825 661**
Provisions et Fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	396 452	407 068
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total		**II**	**396 452**	**407 068**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 071	5 909
		Emprunts et dettes financières divers	1 111 605	786 674
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 818	45 917
		Dettes fiscales et sociales	189 848	192 596
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	103 065	218 279
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
Total		**III**	**1 492 408**	**1 249 375**
Ecart de conversion passif		IV		
Total du passif		**(I+II+III+IV)**	**3 640 800**	**3 482 103**

Compte de résultat

EUR

			Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation	Chiffre d'affaires		2 080 664	2 191 104
	Subventions d'exploitation		340	340
	Reprises sur provisions et transferts de charges		238 914	223 140
	Cotisations			
	Autres produits		5 425	5 014
	Total des produits d'exploitation	I	**2 325 342**	**2 419 598**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes		699 062	637 918
	Impôts, taxes et versements assimilés		147 710	167 289
	Salaires et traitements		842 251	915 745
	Charges sociales		310 614	359 357
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations	amortissements	189 388	200 139
		provisions		
	- sur actif circulant : provisions		41 670	42 185
	- pour risques et charges : provisions		145 500	152 251
	Autres charges		209	24
	Total des charges d'exploitation	II	**2 376 405**	**2 474 908**
	Résultat d'exploitation	(I-II)	**- 51 062**	**- 55 310**
Oper. Commun	Excédents ou déficits tranférés	III		
	Déficits ou excédents tranférés	IV		
Produits financiers	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immob.			
	Autres intérêts et produits assimilés		4 421	5 497
	Reprises sur provisions, transfert de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilères de placement		-	-
	Total des produits financiers	V	**4 421**	**5 497**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées		9 873	11 264
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement			
	Total des charges financières	VI	**9 873**	**11 264**
	Résultat financier	(V-VI)	**- 5 452**	**- 5 767**
	Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI)	**- 56 514**	**- 61 078**

Compte de résultat (suite)

EUR

			Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionn	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 601	31 211
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 119	88 291
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels	**VII**	**79 720**	**119 503**
Charges exceptionnell	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26 808	49 373
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 272
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total des charges exceptionnelles	**VIII**	**26 808**	**57 645**
	Résultat exceptionnel	**(VII-VIII)**	**52 912**	**61 858**
Participation des salariés aux résultats		**IX**		
Impôts sur les sociétés		**X**		- 815
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		**XI**		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		**XII**		
	Total des produits	**(I+III+V+VII+XI) XIII**	**2 409 483**	**2 544 598**
	Total des charges	**(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV**	**2 413 086**	**2 543 002**
	Excédent ou déficit	**(XIII-XIV)**	**- 3 602**	**1 595**

Association SOLIHA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Stock en cours	4
2.1.6	Immobilisations financières	4
2.1.7	Créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4	Etat des dettes	9
2.2.5	Charges à payer	9
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Transfert de charges	10
4	Autres informations	11
4.1	Engagements hors bilan	11
4.1.1	Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés	11
4.1.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

Acquisition en propriété de 13 logements Les Issards ALBI le 30 décembre 2019

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au PGG et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	83 196	1 057		84 253
Immobilisations corporelles				
Terrains	143 291			143 291
Immeubles propriété	3 241 943	474 788		3 716 731
Immeubles Bail	2 893 602	49 574	350 040	2 593 136
Mobilier et Matériel	212 374	9 437		221 811
Immobilisations financières	19 822		832	18 990
Immobilisations en cours				
TOTAL	6 594 228	534 856	350 872	6 778 212

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	70 621	5 968		76 589
Immobilisations corporelles				
Immeubles propriété	2 060 194	86 940		2 147 134
Immeubles Bail	2 066 782	83 683	297 531	1 852 934
Mobilier et Matériel	184 838	12 796		197 634
Immobilisations financières				
TOTAL	4 382 435	189 387	297 531	4 274 291

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Acquisition en propriété de 13 logements Les Issards ALBI le 30 décembre 2019

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immeubles sont enregistrés au prix de revient majoré des éventuels intérêts dus pendant la période de construction. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût de revient.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Logiciels	1 056
Matériel informatique	8 551
Mobilier de bureau	886
Achat 13 logts Issards Albi	474 788

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeubles en propriété	Linéaire	10 - 40 ans
Immeubles en bail	Linéaire	10 - 30 ans
Matériel et Mobilier	Linéaire	3 - 10 ans

2.1.5 Stock en cours

Evaluation suivant le pourcentage de réalisation.

L'évaluation est faite au prix de vente sur lequel nous pratiquons un abattement de 20% correspondant aux frais de structure.

2.1.6 Immobilisations financières

2.1.6.1 Principaux mouvements

Les immobilisations financières correspondent à des participations du Pact dans le capital de la SA Clés du Sud et de HSP 81 SA UES.

2.1.6.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Hsp 81 SA UES		24%	15 245	15 245	-	992 307	82 998	Néant
CDS SA Coop			762	762				

2.1.6.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	70 122	70 122	
Autres	169 212	169 212	
TOTAL	239 334	239 334	-

L'analyse des comptes clients (principalement les locataires) est réalisée de façon individuelle.
Une provision est constatée lorsque le risque de non recouvrement de la créance est avéré.

2.1.8 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
OPAH Carmaux	28 830
Indemnités CPAM	813
C2A Aire Albi solde 2019	23 117
CC Gaillac Graulhet Solde 2019 Aire Gaillac	7 268
CC Gaillac Graulhet Solde 2019 Aire Graulhet	7 268
CAF Pale	7 000
CAF Solde Mission non décence	9 000
SIAO solde 2019	1 700
CAF SLOJ 2019	1 500
FNC Reinstallés FAMI	34 825
CD Solde médiation AIS	12 000
Honoraires AIS	3 430
CAF CLAS AAGV	2 691
TOTAL	139 442

2.1.9 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
SAGE Maintenance	3 379
Matmut Assurance logt Gardien	67
Sage Financement	328
Lefebvre	326
ECI BAT	409
CGEC Assurance AIS	1 008
WEKA	78
ASH	49
La dépêche	308
Indicator	108
TOTAL	6 060

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 028 751	1 595		1 030 346
Résultat	1 595		5 197	- 3 602
Total	1 030 346	1 595	5 197	1 026 744

2.2.1.2 Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Subventions brutes	2 633 078			2 633 078
Amortissements	- 1 837 765	- 70 119		- 1 907 884
Subventions nettes	795 313	- 70 119	-	725 194

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
IDR	51 068		1 116	49 952
PGE	356 000	145 500	155 000	346 500
TOTAL	407 068	145 500	156 116	396 452

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en fonction de l'âge de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de rester employé de l'association jusqu'à l'âge de la retraite. Principales hypothèses retenues : âge des départ 67 ans, taux d'actualisation 1.80%.

La provision au titre de l'exercice 2019 s'élève à 49 952 €. Pour rappel, la provision N-1 s'élevait à 51 068 €.

La provision pour gros entretiens inclus la charge prévisionnelle de travaux à réaliser pour l'entretien des logements sur 4 ans.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
				-	-
					-
TOTAL					

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 085 386	100 266	328 927	656 193
Emprunts et dettes financières divers	31 290	31 290		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 818	82 818		
Dettes fiscales et sociales	189 848	189 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	103 065	103 065		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	1 492 407	507 287	328 927	656 193

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Assurance Décennale	63
KPMG	6 627
Charges de personnel	23 469
TOTAL	30 159

2.2.6 Produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant
TOTAL	-

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	2 086 428
Total	**2 086 428**
Transferts de charges d'exploitation	40 613
Reprise sur provision	198 301
Production immobilisée	-
Variation de production en cours	-

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	4
Non cadres	26
TOTAL	30

3.3 Transfert de charges

Transfert de charges	Montant
Frais de personnel	40 308
Assurances	305
Divers	
TOTAL	40 613

4 Autres informations

4.1 Evènements postérieurs à la clôture

Pandémie mondiale de Covid-19

Le début de l'année 2020 est marqué par la crise du Covid-19, ceci constitue un événement postérieur à la clôture sans impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'association reste particulièrement vigilante quant au développement de la situation même si à ce stade, la durée et les impacts attendus du COVID 19 restent incertains.

Dans ce contexte, notre association a pris toutes les dispositions opérationnelles et financières nécessaires pour protéger la santé de ses salariés, dans le respect des directives gouvernementales, garantir la poursuite d'une partie de ses activités et ajuster sa structure de coûts pour préserver sa capacité de rebond.

Ainsi, le télétravail et,ou le chômage partiel ont été activé pour tous les collaborateurs.

Notre association gère avec attention la situation et a mis en place les mesures nécessaires qui permettent d'assurer une forte réactivité face à la crise tout en veillant à se placer dans les meilleures conditions pour gérer le redémarrage de l'activité normale le moment venu.

4.1.1 Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés

Au 31 décembre 2019, l'engagement se décompose comme suivant :

Promesse d'affectation hypothécaire pour un montant de 200 000 € au prêt C013650.

4.1.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	69 rue Rinaldi Albi	1 359
	Rue Albert 1er Castres	857
	163 Av François Verdier Albi	131 007